



**CATALOGUE DES TARIFS
POUR L'ANNÉE 2010**

VILLE D'AIX-LES-BAINS

Conseil Municipal du 16.11.2009

SOMMAIRE

Divers services

Actes état-civil plus 100 ans	Page	2
Aire d'accueil	Page	2
Cimetière	Page	3
Interventions sur incidents et accidents avec tiers identifiés	Page	4
Jardins familiaux	Page	5
Photocopies	Page	5
Prestations de service	Page	6
Prêt matériel – Centre Technique Municipal	Page	7
Prêt matériel – Jardins	Page	8
Surtaxe eau et tarifs appliqués par la SAUR (pour information)	Pages	9 – 10
Taxe de séjour	Page	11
Emplacement des taxis	Page	12
Utilisation des toilettes automatiques	Page	12
Participation pour places de stationnements manquantes	Page	12

Domaine Public et Droits Voiries

Braderie, vide greniers, exposition, vente au déballage	Page	14
Commerces ambulants non sédentaires	Page	14
Déménagements	Page	15
Occupation du domaine public (manèges et bords du lac)	Page	16
Occupation du domaine public (chantiers)	Page	17
Taxe sur les emplacements publicitaires fixes	Page	18
Droits de voirie (terrasses, auvent...)	Page	19
Fourrière animale	Page	20
Fourrière automobile	Page	21
Marché alimentaire	Page	22
Marché forain, fête foraine, cirque, exposition de véhicules	Page	22
Parking de la République	Page	23
Parkings de la Chaudanne et de l'Hôtel de Ville	Page	24
Parking des Prés Riants	}	Délégation spécifique conseil municipal du 16.11.2009
Stationnement de surface		
Servitudes sur propriété de la Ville	Page	25
Accès zone piétonne par borne automatique	Page	25

Services Culturels et Associatifs

Bibliothèque municipale	Page	27
Conservatoire de musique et d'art dramatique	Page	28
Location de salle à l'Espace Sabaudia et à la Maison des Associations	Page	29
Musée Faure	Page	30

Services Scolaires

Études surveillées	Page	32
Restaurants et garderies scolaires	Page	33

Services des Sports

Inscriptions et locations diverses
Restaurant de la Plage (DSP)

Pages 35 – 36
DSP en cours de
renouvellement
Page 37
Tarifs validés en CA
d'association le
21.11.2009

Centre équestre (DSP)

Golf Club (DSP)

Services gérés par l'Office du Tourisme (pour information)

Camping Alp'Aix

Page 39

Camping Sierroz

Page 40

Cotisation partenaires

Pages 41

Mobil Home

Page 42

Centre des Congrès

Page 43

Salles de spectacles

Page 44

Spectacles

Pages 45 – 46

Visites guidées

Pages 47 – 48

Services du CCAS (pour information)

Tarifs votés par le
CCAS fin octobre

DIVERS SERVICES

ACTES D'ETAT-CIVIL DE PLUS DE 100 ANS

Par page	3,15
----------	------

AIRE D'ACCUEIL

Tarifs de location (par place et par nuit)

- Du 1er au 28ème jour	3,65
- Du 29ème au 35ème jour	6,90
- Du 36ème au 42ème jour	10,25
- Au-delà du 43ème jour	13,60

Caution à l'entrée	63,00
--------------------	-------

Eau (tarif hors frais fixes) au m ³	2,56
--	------

Electricité (tarif jaune utilis. Moyennes, hors frais fixes) au kWh	0,11
---	------

NB : tout départ entraîne l'application du délai de carence de 28 jours prévu par le règlement, mais lors du retour de l'utilisateur, le tarif est appliqué comme lors de son premier séjour (3,65 euros par jour la 1ère semaine, ...)

CIMETIERE

Concessions

2m ² à 15 ans	252,00
2m ² à 30 ans	501,00
2m ² à 50 ans	820,00
3m ² à 50 ans	1 284,00
5m ² à 50 ans	1 934,00

Caveaux pré-équipés 50 ans

emplacement terrain - 3 pl	3 m ²	1 682,00
+ cuve		1 284,00
		<hr/>
		2 966,00
emplacement terrain - 6 pl	5 m ²	2 025,00
+ cuve		1 934,00
		<hr/>
		3 959,00

Columbarium

15 ans	224,00
30 ans	428,00

Dépôt en caveau provisoire

Pendant les 2 premiers mois (par mois)	34,00
A partir du 3e mois (par mois)	106,00
A partir du 6e mois (par mois)	305,00
Droit d'entrée en caveau provisoire	49,00
Taxe d'inhumation (en concession ou case columbarium)	16,00
Vacation de police	20,00
Chariot (fonctionne par jeton ou une pièce de 1 euro)	Gratuit

INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS AVEC TIERS IDENTIFIES

Intervention de sécurisation du site 180 €

Intervention pour mise en sécurité du site, par du personnel et véhicule avec petit matériel, signalisation, éléments de protection, quelque soit l'heure d'intervention

Intervention de sécurisation du site + nettoyage et enlèvement objet 270 €

Intervention pour mise en sécurité du site, nettoyage et traitement de la chaussée (balayage, absorbant) entièrement manuelle et évacuation de débris, protection du personnel

Intervention de sécurisation du site + nettoyage et enlèvement objet + engins 420 €

Idem intervention mi lourde, avec matériel de chargement (grue, élévateur, chargeur,...) et évacuation de matériaux enlevés vers un site adapté

Frais d'instruction des dossiers de sinistres : 150 €

Démarches relatives à la constitution d'un dossier de sinistre de dommage aux ouvrages publics
Etablissements des devis, frais de traitement des dossiers, expertises...

JARDINS FAMILIAUX DU SIERROZ, MARLIOZ, MOUXY

La parcelle / an	0,20€ le m ²
Toute année commencée est due	

PHOTOCOPIES

Photocopies Format A4	0,18 €
-----------------------	--------

Réservé aux copies de documents administratifs ou à titre exceptionnel aux documents d'un administré nécessaire à la constitution de dossiers (exemples : passeport, carte d'identité)

PRESTATIONS DE SERVICE

Main d'œuvre (prix / heure)

- Agent technique	25,96
- Agent de maîtrise, contrôleur de travaux	33,11
- Agent de Police Municipale	32,56

Véhicules (compris chauffeur) (prix / heure)

- Camion grue (bras hydraulique)	67,46
- Benne à ordures ménagères	97,72
- Véhicule léger	35,70
- Tractopelle	59,78
- Arroseuse, balayeuse	95,85
- Camion T.P.	47,92
- Camionnette ou fourgon	40,78
- Camion nacelle hydraulique (hauteur 10 mètres)	67,46
- Camion nacelle hydraulique (hauteur 17 mètres) - Première heure	109,89
- Camion nacelle hydraulique (hauteur 17 mètres) - Heures suivantes	89,58
- Camion 13 T avec hayon hydraulique	67,46

Livraison et retrait de matériels

- Livraison de 0 à 50 pièces (aller et retour)	137,03
- Livraison > 50 et < 100 pièces (aller et retour)	304,50
- Livraison > 100 pièces (aller et retour)	588,70

Retrait de Matériels (uniquement en cas de non-restitution dans les délais)

-Retrait de 0 à 50 pièces (aller ou retour)	68,51
- Retrait > 50 et < 100 pièces (aller ou retour)	152,25
- Retrait > 100 pièces (aller ou retour)	294,35

. Pour le prêt à des bénéficiaires hors associations aixoises, la livraison et le retrait assurés par les services municipaux seront facturés

PRÊT DE MATERIEL DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Bâtiments et fêtes

- Barrière métallique 2,50 m ou 2,20 m	3,30
- Table 3 x 0,7 m	4,23
- Chaise métallique/plastique	1,53
- Tribune (prix à la place - hors montage et transport)	1,53
- Scène roulante couverte 8 X 6 m ou 8 X 4 m	548,85
- Podium modulable	5,22
- Podium 6 x 4 m bâché	40,27
- Tente 9 m X 5 m	146,35
- Planche pour jeu de boules	0,93
- Estrade 1,5 x 1,5 x 0,28 m	10,04
- Guérite,	13,69
- Pavillon 3 x 2 m	5,22
- Drapeau 1,5 x 1 m	2,73
- Mat de pavoisement bois 7r	20,08
- Panneau épi	23,38
- Urne	4,99
- Isoloir	18,63
- Paravents 3 x 2 m	19,73
- Branchement eau	49,32
- Calypso (Parasol chauffant) pour 24 h (bouteille gaz non fournie,	16,86
- Calypso (Parasol chauffant) pour 72 h (bouteille gaz non fournie	33,73

Électricité

- Guirlande électrique 20 lampes de 8,30 m	11,69
- Guirlande électrique 40 lampes de 14,25 m	15,57
- Spot 100 W à pince	5,49
- Projecteur halogène 500 W	9,91
- Projecteur iodures métalliques 400 W	78,49
- Projecteur iodures métalliques 1.000 W	196,24
- Projecteur de poursuite	210,34
- Projecteur de théâtre 1.000 W	68,58
- Pied de projecteur	29,27
- Armoire électrique 10 PC	88,88
- Grosse armoire avec prise tri.	98,56
- Rallonge électrique 10 m	7,67
- Rallonge électrique 20 m	11,69
- Éclairage Esplanade	39,18
- Branchement électrique	31,64
- Herse éclairage de ring de boxe	56,19

Voirie - Signalisation

- Panneau signalisation	16,00
- Cône de signalisation	5,01

Précisions :

- . Tarifs applicables pour une durée de 72 heures
- . En cas de vol ou de perte du matériel, celui-ci sera refacturé au coût de son remplacement au bénéficiaire du prêt.
- . Tarifications appliquées aux personnes morales ou physiques non aixoises, hors communes et communautés environnantes.

PRET DE MATERIEL - JARDINS

Matériel livré à Aix-les-Bains

Lauriers nobilis

Pyramide 1,60 m	20,30
Boule tige 1,70 m 0,50 / 60	25,40

Ficus benjamina exotica

1,00 / 1,50 m	11,00
1,50 / 2,00 m	15,80
2,00 / 2,50 m	27,60

Aralia sieboldii

0,50 / 1,00 m	10,00
1,00 / 1,50 m	24,00

Kentia forsteriana

2,00 m	35,50
2,50 m	46,20
3,00 m	52,80

Plantes moyennes

0,50 m	11,40
0,75 m	21,80
1,00 m	26,40
Plantes fleuries	13,00
Jardinières bois ou plastique	35,50
Bac Rotomoule diamètre 0,60	53,00
Bac Rotomoule diamètre 0,80	64,00
Coupes fleuries	15,50

Précisions :

- Tarifs applicables pour une durée de 72 heures.
- En cas de vol ou de perte du matériel, celui-ci sera refacturé au coût de son remplacement au bénéficiaire du prêt.
- Tarifications appliquées aux personnes morales ou physiques non aixoises, hors communes et communautés environnantes.

SURTAXE SUR L'EAU

Surtaxe (au m3) 0,45

la surtaxe votée l'année N est appliquée sur la consommation N+1

Pour information: PRIX DU M3 D'EAU

	2009	2010
Eau (gestion déléguée à la SAUR)		
Prix de vente du m3 HT (part SAUR)	0,7223	N.C.
Surtaxe (part communale votée en 2007)	0,4300	0,44
Assainissement (gestion CALB déléguée à la SAUR)		
Prix de vente du m3 HT (part SAUR)	0,2779	N.C.
Redevance (part CALB)	0,5610	Voté fin octobre 2009

Pour information : TARIFS APPLIQUES PAR LA SAUR DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Abonnement suivant les diamètres compteurs applicables en 2009	Eau	Assainissement
DN 15	34,56	12,52
DN 20	41,10	15,02
DN 25	47,95	17,53
DN 30	54,81	20,02
DN 40	61,65	22,53
DN 50	102,75	37,55
DN 60	137,01	50,07
DN 80	205,50	75,08
DN 100	342,50	125,15
Supérieur DN 100	924,76	337,90

Abonnement branchement temporaire H.T. suivant les diamètres compteurs applicables en 2009

Branchements temporaires d'entreprises-compteur :

diam 15 mm	284,72
diam 20 mm	312,44
diam 30 mm	500,77
diam 40 mm	626,80

Autres prestations	Prix base	Prix actualisé
Mission de relevé de compteur	32,30	44,40
Mission de vérification d'index	32,30	44,40
Mission de remise en service d'un branchement (suite à compteur gelé, travaux, saison, ...)	32,30	44,40
Etalonnage du compteur	81,81	112,46
Remplacement de compteur vitesse détérioré (gel ou casse) - Diamètre 15 mm	45,17	62,10
Remplacement de compteur vitesse détérioré (gel ou casse) - Diamètre 20 mm	54,20	74,51
Remplacement de compteur vitesse détérioré (gel ou casse) - Diamètre 30 mm	75,62	103,96
Remplacement de compteur vitesse détérioré (gel ou casse) - Diamètre 40 mm	83,28	114,49
Frais de constitution de dossier d'abonnement au service	32,30	44,40
Mission de recouvrement d'impayés	32,30	44,40
Infraction au règlement de service constatée par un agent	80,75	111,01
Fermeture et réouverture du branchement (suite à non-recouvrement de créances ou un relevé de compteur impossible)	64,60	88,81

TAXE DE SEJOUR
dont 10 % reversés au profit du Conseil Général
par nuitée et par personne

Hôtels de tourisme 4 Etoiles "Luxe" et 4 Etoiles, résidences de tourisme 4 Etoiles, meublés de tourisme 4 et 5 Etoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	1,16
Hôtels de tourisme 3 Etoiles, résidences de tourisme 3 Etoiles, meublés de tourisme 3 Etoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,94
Hôtels de tourisme 2 Etoiles, résidences de tourisme 2 Etoiles, meublés de tourisme 2 Etoiles, villages de vacances de catégorie grand confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,74
Hôtels de tourisme 1 Etoile, résidences de tourisme 1 Etoile, meublés de tourisme 1 Etoile, villages de vacances de catégorie confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,58
Hôtels de tourisme classés sans Etoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,44
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3 et 4 Etoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,46
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 Etoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,21

EMPLACEMENTS DES TAXIS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Par emplacement	229,20
-----------------	--------

UTILISATION DES TOILETTES AUTOMATIQUES

Droits d'accès	0,30
----------------	------

PARTICIPATION POUR PLACES DE STATIONNEMENT MANQUANTES

Participation pour places de stationnement manquantes (circulaire 96-83 du 31 octobre 1996)	16 900,00
---	-----------

**DOMAINE PUBLIC
ET DROITS DE VOIRIE**

BRADERIE, VIDE GRENIERS, EXPOSITION, VENTE AU DEBALLAGE

Braderie, vide-greniers (1 jour / 1 mètre)	1,20
Exposition, vente au déballage (1 jour / 1 véhicule) (sauf jour de marché)	
Place des Près Riants, chemin du pêcheur ou autre emplacement	287,75
Square Alfred Boucher Est	399,65

COMMERCE AMBULANTS NON SEDENTAIRES

12 mois	4 639,00
6 mois	2 268,00
1 mois	376,00
1 jour	27,00
Vente de marrons/semaine	13,20

DEMENAGEMENTS

Occupation d'une place de stationnement / jour	54,00
Ce droit comprend une place de stationnement, un agent municipal (la 1/2 heure), la pose d'un panneau, le déplacement d'un véhicule Ville et les frais de dossier	
Occupation d'une place de stationnement supplémentaire / jour	12,50
Occupation d'une place de stationnement pour une demi-journée (5 heures maximum)	27,00
Occupation d'une place de stationnement supplémentaire pour une demi-journée (5 heures maximum)	6,25
Journée supplémentaire d'une place de stationnement	4,70

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Esplanade du lac et bord du lac

Caution pour détention d'une clé de borne escamotable	173,00
Structures de base (12 m ² + 40 m ²) par an	5 195,00
Structures de base (> 41 m ²) par an, par m ²	0,56

Manèges enfantins, expositions (par semaine)

Jusqu'à 10 m ²	3,30
De 11 à 50 m ²	1,53
De 51 à 100 m ²	1,21
De 101 à 200 m ²	0,97
De 201 à 300 m ²	0,32
Supérieur à 301 m ²	0,23

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

(chantiers)

Minimum perçu pour frais d'instruction pour autorisation de voirie et occupation du domaine public	25,00
--	-------

Droits temporaires : occupation du domaine public (*)

(échafaudages, installation chantier, dépôt de matériaux)

Tarif hebdomadaire : jusqu'à 20 m ² (minimum perçu) (par semaine)	50,00
Tarif hebdomadaire : m ² supplémentaire (par semaine)	3,00

(*) une réduction de 50 % des tarifs sera appliquée lors de travaux de construction d'immeubles ou de rénovation de façades à la date à laquelle une palissade ornée de "trompe l'œil" est installée.

Pour les véhicules légers de chantier, sans réservation de place. Application des tarifs abonnement de stationnement en surface

Interruption de voies de circulation pour travaux ou interventions diverses (hors travaux sur réseaux de concessionnaires)

Chaussées dont le trafic est supérieur à 5.000 véhicules / jour :

Fermeture d'une voie et alternat, par feux ou manuel (par 1/2 journée)	80,00
Fermeture totale de la chaussée (par 1/2 journée)	300,00

Autres chaussées:

Fermeture d'une voie et alternat, par feux ou manuel (par 1/2 j/minimum)	50,00
Fermeture totale de la chaussée (par 1/2 j/ minimum)	160,00

Stationnement d'un véhicule nécessaire à l'approvisionnement d'un chantier (ce prix inclus la réservation du stationnement par la pose d'une signalisation)

Sur un emplacement payant de la voie publique hors zone piétonne :

Tarif horaire (1/2 journée)	2,80
Tarif journalier (journée)	5,00

Sur un emplacement sur la voie publique en zone piétonne :

Tarif horaire (1/2 journée)	6,20
Tarif journalier (journée)	12,40

Hors zone réglementée

Tarif horaire (1/2 journée)	2,00
Tarif journalier (journée)	3,00

TAXE SUR LES EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES FIXES

(maxima légaux)

Par m²

1ère Catégorie : emplacements non éclairés autres que ceux supportant de la publicité phosphorescente ou fluorescente

17,50

(*) Toute fraction de mètre carré est considérée comme équivalente à un mètre carré pour l'application du tarif.

DROITS DE PETITE VOIRIE

363 jours par an

Terrasse (le m ²)	16,56
Terrasse fermée (le m ²)	76,09
Banne (le ml)	7,37
Auvent / Marquise (le m ²)	9,33
Vitrine et caisson (le m ²)	8,57
Pré-enseigne (l'unité)	5,32
Enseigne en applique (le ml) (jusqu'à 0,40 m de hauteur)	7,06
Enseigne animée en applique (le ml) (jusqu'à 0,40 m de hauteur)	11,72
Enseigne en console (le m ²)	31,54
Enseigne animée en console (le m ²)	63,46
Éclairage (l'unité)	3,35
Porte-menus (l'unité)	38,04
Étal (le ml)	21,19
Présentoir petit modèle (jusqu'à 1 m ²)	28,14
Présentoir grand modèle (jusqu'à 2 m ²)	56,52
Portant (le ml et par unité de barre)	70,65
Essence : Poste de distribution simple	164,14
Essence : Poste de distribution double	301,10

La commune se réserve le droit d'organiser deux jours par an des manifestations exceptionnelles (de type braderie) hors tarifs.

FOURRIÈRE ANIMALE

	Aixois	Non Aixois
Capture	35,50	42,60
Tatouage	61,00	73,00
Identification	20,50	24,40
Hébergement (par nuit)	15,20	18,30
Soins aux animaux malades (par jour)	10,10	12,20
Euthanasie	61,00	73,00
Passeport	30,50	36,50
Vaccin	50,80	61,00
Frais vétérinaire	30,50	36,50

Les frais de capture sont dus par le propriétaire de l'animal dès que le prestataire chargé de la fourrière animale a été réquisitionné par l'autorité de police.

Les frais d'hébergement et de soins sont exigibles de la capture jusqu'à la restitution de l'animal.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE MUNICIPALE

Immobilisation matérielle

Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	7,60
Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	7,60
Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	7,60
Voitures particulières	7,60
Autres véhicules immatriculés	7,60

Opérations préalables d'enlèvement de véhicule)

Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	22,90
Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	22,90
Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	22,90
Voitures particulières	15,20
Autres véhicules immatriculés	7,60

Enlèvement

Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	274,40
Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	213,40
Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	122,00
Voitures particulières	91,50
Autres véhicules immatriculés	45,70

Garde journalière

Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	9,20
Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	9,20
Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	9,20
Voitures particulières	4,60
Autres véhicules immatriculés	3,00

Expertise

Véhicules PL 44 t ≥ PTAC > 19 t	91,50
Véhicules PL 19 t ≥ PTAC > 7,5 t	91,50
Véhicules PL 7,5 t ≥ PTAC > 3,5 t	91,50
Voitures particulières	61,00
Autres véhicules immatriculés	30,50

La perception des frais d'enlèvement exclut celles des frais d'opérations préalables.

Les frais de garde sont exigibles à compter du jour d'enlèvement jusqu'à la date de restitution, d'aliénation ou de remise pour destruction du véhicule mis en fourrière incluse.

Les frais de fourrière ne sont pas dus par le propriétaire du véhicule mis en fourrière dans le cas prévu à l'article R 325.27 du Code de la Route (mise en fourrière reconnue abusive par le Procureur de la République).

Les frais d'enlèvement et de garde des véhicules stationnés sur le domaine de copropriété ou d'organisme d'HLM seront dans le cas où le propriétaire s'avérerait inconnu, introuvable ou insolvable facturés à la copropriété ou l'organisme d'HLM à hauteur des dépenses engagées par la commune.

MARCHE ALIMENTAIRE

Halles - Box (profondeur de 2,50 m)

Le ml à l'année	231,26
-----------------	--------

Halles - Bancs (profondeur de 2,00 m)

Le ml à l'année	128,00
-----------------	--------

Halles - Abris Pourtour (profondeur de 3,00 m)

Le ml à l'année	100,00
-----------------	--------

L'emplacement à la journée	9,70
----------------------------	------

Auvents (profondeur de 2,50 m)

Le ml à l'année	84,20
-----------------	-------

L'emplacement à la journée	9,70
----------------------------	------

Carreaux découverts

Le ml à l'année	58,60
-----------------	-------

Le ml à la journée	1,60
--------------------	------

MARCHE FORAIN, FETE FORAINE, CIRQUE, EXPOSITION DE VEHICULE

Marché forain

Forains abonnés - 1 fois par semaine (le ml)	1,05
--	------

Forains passagers - 1 fois par semaine (le ml)	1,10
--	------

Fête foraine

Stand ou manège jusqu'à 100 m ² (la semaine) (le m ²)	0,83
--	------

Stand ou manège au-delà 100 m ² (la semaine) (le m ²)	0,33
--	------

Cirque

Stationnement (le m ²) du 1er avril au 15 octobre	0,37
---	------

Stationnement (1 m ²) du 16 octobre au 31 mars	0,29
--	------

Redevance Pour nettoyage du terrain	746,00
-------------------------------------	--------

Forfait d'eau	94,00
---------------	-------

Exposition de véhicule (par jour et par véhicule exposé)

Véhicule à 2 ou 3 roues	4,00
-------------------------	------

Véhicule à 4 roues	8,00
--------------------	------

Véhicule de plus de 4 roues	17,00
-----------------------------	-------

PARKING DE LA RÉPUBLIQUE

Tarifs voitures

Abonnement 3 mois	104,55
Abonnement 6 mois	209,15
Abonnement 12 mois	418,30
Caution carte	22,60
Forfait pour prolongation de 1 mois	45,00

Tarifs motos

Abonnement 3 mois	52,30
Abonnement 6 mois	104,60
Abonnement 12 mois	209,15
Caution carte	22,60
Forfait pour prolongation de 1 mois	45,00

Paiement par trimestre sur titre de recette directement au Trésor Public. La caution est remboursée au départ du client, une fois que celui-ci a rendu la clé de la porte piétonne et la carte d'accès.

Soit un tarif mensuel pour les voitures de 34,85 euros et pour les motos de 17,43 euros.

PARKINGS CHAUDANNE ET HOTEL DE VILLE

	Parking Chaudanne		Parking Hôtel de Ville	
	Véhicules 4 roues	Motos	Véhicules 4 roues	Motos
Tarif horaire de 06 h 00 à 23 h 59				
Première demi-heure	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Par tranche de 25mm	0,60	0,60	0,60	0,60
Tarif horaire (nuit) de 00 h 00 à 05 h 59				
Première demi-heure	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Par tranche de 25mm	0,40	0,40	0,40	0,40
Abonnements				
Congrès 24 Heures	5,10	5,10	5,60	5,60
Liberté 7 jours	33,50	33,50	37,80	37,80
Réduction de 50% sur prés. Carte d'Hôte	16,75	16,75	18,90	18,90
Liberté 21 jours	95,60	95,60	110,00	110,00
Réduction de 50% sur prés. Carte d'Hôte	47,80	47,80	55,00	55,00
30 jours (1mois)				
Serein (*)	100,30	50,15	104,70	52,35
Jour (**)	67,80	33,90	71,10	34,40
Jour + (***)	88,25	44,10	92,65	44,80
Repos (****)	38,50	19,25	40,70	19,70
Repos + (*****)	48,30	24,15	51,40	25,70
90 jours (3 mois)				
Serein (*)	177,65	88,80	191,70	95,85
Jour (**)	120,25	60,10	130,70	65,35
Jour + (***)	156,65	78,30	168,70	84,35
Repos (****)	69,10	34,55	74,45	37,25
Repos + (*****)	86,70	43,35	93,20	46,60
180 jours (6 mois)				
Serein (*)	222,65	111,30	227,15	113,60
Jour (**)	151,15	75,60	154,35	77,20
Jour + (***)	195,80	97,90	199,60	99,80
Repos (****)	85,70	42,85	87,80	43,90
Repos + (*****)	108,20	54,10	110,30	55,15
365 jours (12 mois)				
Serein (*)	391,35	195,70	437,50	218,75
Jour (**)	264,75	132,40	296,10	148,05
Jour + (***)	344,70	172,35	383,90	191,95
Repos (****)	151,00	75,50	168,15	84,10
Repos + (*****)	190,10	95,05	212,05	106,00
Redevance pour perte ou détérioration				
Carte d'abonnement	25,00	25,00	25,00	25,00
Ticket Horaire	20,00	20,00	20,00	20,00

Serein (*) : possibilité de se garer 7 jours / 7, 24 H/24.

Jour ()** : du lundi au vendredi de 6H à 21 H

Jour + (*)** : du lundi au **samedi**, de 6H à 21 H

Repos (**)** : du lundi au vendredi (18H à 8H), + 24H/24 les samedis, dimanches et jours fériés.

Repos (***)** : du lundi au **samedi** (18H à 8H), + 24H/24 les dimanches, jours fériés.

SERVITUDES SUR PROPRIETE DE LA VILLE

(par an)

Voitures	21,00
Piétons	21,00
Réseaux	21,00
Garage sur Domaine Communal	21,00
Occupation du Domaine public	21,00

ACCES A LA ZONE PIETONNE PAR BORNES AUTOMATIQUES

Badge permanent et temporaire

Caution	55,00
---------	-------

Télécommande

Square du Temple de Diane	55,00
---------------------------	-------

La caution sera restituée après retour du badge.

En cas de perte ou détérioration des badges, la caution ne sera pas restituée.

En cas de vol, les badges seront désactivés et sur présentation d'une déclaration remplacés gratuitement.

**SERVICES CULTURELS
ET ASSOCIATIFS**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Abonnements annuels individuels

Adultes Aixois	17,00
Adultes non Aixois	22,00
Aixois lycéens, étudiants, chômeurs, personnel mairie, portage à domicile personnes âgées	8,50
Non aixois lycéens, étudiants et chômeurs	11,00
Enfants jusqu'à 10 ans inclus	Gratuité
Aixois de 11 à 15 ans inclus et détenteur de la carte jeune	3,50
Non aixois de 11 à 15 ans inclus et détenteur de la carte jeune	5,50

Abonnements temporaires

Abonnement individuel (1 mois)	4,50
--------------------------------	------

Abonnements annuels groupés

Centres de documentation et d'information aixois	Gratuit
Centres de documentation et d'information extérieur	22,00
Comités d'Entreprises (par carte, pour l'achat de 25 cartes mini.)	8,50
Écoles publiques et privées, associations aixoises, services aixois petite enfance pour le compte de leurs usagers, services aixois sociaux et médicaux pour le compte de leurs usagers	Gratuit
Écoles primaires et associations non aixoises : 1 à 5 livres	5,50
Écoles primaires et associations non aixoises : 6 à 10 livres	11,00
Écoles primaires et associations non aixoises : 11 à 15 livres	16,50
Écoles primaires et associations non aixoises : 16 à 20 livres	22,00

Animations

Tarif individuel	2,00
Tarif groupe scolaire	Gratuit

Autres tarifs

Amende pour retard (par livre et par semaine)	0,90
Plafond pour les amendes	15,00
Caution pour prêt des méthodes de langue	70,00
Frais d'envoi en recommandé (prêts inter-bibliothèques)	8,25
Perte carte de lecteur	2,10
Photocopies Format A3 ou impression Internet en couleurs	0,30
Photocopies Format A4 ou impression Internet en noir et blanc	0,15
Sac durable	2,00
Réparation d'ouvrages (réparation effectuée par la Bibliothèque municipale)	2,10
Location exposition pour 3 semaines	200,00

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE D'AIX-LES-BAINS
ANNEE SCOLAIRE 2010 / 2011
TARIF TRIMESTRIEL

Domiciliation	Quotient familial	Enseignement global, instrument, formation musicale, pratique collective ou théâtre	Atelier de Pratique Collective	Chaque discipline supplémentaire
Aix-les-Bains	de 0 à 300,00	27,86	7,46	6,83
	de 300,00 à 472,50	35,83	11,81	10,97
	de 472,50 à 632,66	50,29	16,75	15,54
	de 632,66 à 864,39	57,14	20,63	17,85
	de 864,39 à 1.082,59 au-delà de 1.082,59	69,78 81,40	24,52 29,93	21,58 25,41
Hors Aix-les-Bains	de 0 à 300,00	67,19	20,27	20,79
	de 300,00 à 472,50	78,36	23,73	24,47
	de 472,50 à 632,66	95,92	32,55	29,72
	de 632,66 à 864,39	111,90	38,59	34,65
	de 864,39 à 1.082,59 au-delà de 1.082,59	130,43 143,12	45,47 51,56	40,64 46,94

Le quotient familial pris en compte pour l'année scolaire 2010-2011 est celui de juillet ou août 2010. Il sera justifié par un document de votre Caisse d'Allocations Familiales. Pour les non-allocataires : fournir une copie de votre dernier avis d'imposition (revenus 2008).

Dégressivité : 25 % pour le 2^{ème} membre d'une même famille – 50 % à partir du 3^{ème} membre d'une même famille.

En cas d'inscription multiple, dont une ou plusieurs en Atelier de Pratique Collective, la réduction est appliquée sur le tarif préférentiel Atelier de Pratique Collective et non sur le tarif Enseignement Global.

Participation annuelle forfaitaire aux photocopies : 3 euros (taxe SEAM - papier - maintenance photocopieur).

Pièces à fournir obligatoirement :

Un justificatif de domicile pour les Aixois.

Un justificatif de quotient familial de votre Caisse d'Allocations ou une copie de votre avis d'imposition.

LOCATION DE SALLES A L'ESPACE SABAUDIA

Particuliers et associations non aixoises (journées ou soirées)

Espace Sabaudia (complet)	353,80
Grande Salle	179,00
Grande Salle + Office	215,30
Grande Salle + Salon	215,30
Salon	69,30
Salon + Office	104,45
Petit Salon	36,20
Terrasse Jardins	69,30

Particuliers et associations non aixoises (location en dessous de 3 heures)

Grande Salle	90,65
Grande Salle + Office	107,70
Grande Salle + Salon	107,70
Salon	35,20
Salon + Office	52,30
Petit Salon	18,20
Terrasse Jardins	35,20

LOCATION DE SALLES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

	Organismes divers	Organismes sociaux
- Petite (jusqu'à 15 personnes) :		
. Journée	42,60	21,30
. 1/2 journée ou soirée	32,00	16,00
. Mois	266,45	133,25
- Moyenne (environ 30 personnes) :		
. Journée	63,95	32,00
. 1/2 journée ou soirée	32,00	21,30
. Mois	426,30	213,15
- Grande (maximum 50 personnes) :		
. Journée	85,25	42,60
. 1/2 journée ou soirée	42,60	21,30
. Mois	852,60	426,30

- Organismes divers (syndics de propriété, organismes privés (réunions exceptionnelles))

- Organismes sociaux (centres de formation, associations non-aixoises, organismes mutualistes, syndicat de copropriété de l'OPAC)

MUSÉE FAURE

Droits d'entrée

Tarif normal (adulte individuel)	4,70
Tarifs réduit (sur présentation d'un justificatif)	2,40

Groupe 15 personnes, guide du Routard, guide du Petit Futé, cartes Césam, Saga, Mapra

Gratuité (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit
---	---------

Enfants de moins de 16 ans, demandeurs d'emploi, membres de la Société d'Art & d'Histoire d'Aix-les-Bains, membres de l'Académie Aixoise de Peinture, conservateurs et personnels des musées de France, journalistes avec carte presse, membres des Amis des Musées de la région Rhône-Alpes, membres de l'ICOM, UNESCO, personnel municipal de la ville d'Aix-les-Bains, Enseignants, Etudiants jusqu'à 26 ans, Handicapés

Carte Postale	0,80
Posters	5,00

Livres et brochures

- Alfred Boucher	4,00
- Alain Alquier	4,00
- Amédée Daille	2,50
- Armel Jullien	2,50
- Arrabal et Topor	4,00
- Auguste Rodin	10,00
- Mark Brusse	10,00
- Jules Cavailles	28,00
- Charles Lapicque	4,00
- Claudia Guichon-Bouvier	4,00
- Jean Communal	2,50
- Cyril Constantin	4,00
- David Seifert	2,50
- François Fouger	4,00
- George Braque	4,00
- Guide du musée archéologique	2,50
- Henri Matisse	4,00
- Henriette Deloras	8,00
- James Coignard	4,00
- Jean Rustin	4,00
- Joannes Drevet	2,50
- Jules Flandin	10,00
- Julien Bouvier	2,50
- Kandinsky - Bauhaus	3,50
- Laurence Courto	4,00
- Le Lac du Bourget	2,50
- Lucien Jonas	2,50
- Marie Morel	4,00
- Michel Butor	4,00
- O'Manu	2,50
- Pablo Picasso, Autour de Guernica	4,00
- Picasso, Graveur	3,00
- Pierre Assemat	6,00
- Toulouse-Lautrec "Au Cirque"	4,00
- Ville des eaux, ville des rois (avec cassette audio)	2,00
- Zoritchak	4,00

SERVICES SCOLAIRES

ETUDES SURVEILLEES
Année scolaire 2009 / 2010

Étude surveillée

66,50

TARIFS RESTAURANTS SCOLAIRES applicables à partir du 1er septembre 2009

Tarif normal

Enfants aixois dont le quotient est supérieur à 650 € ou non allocataires de la CAF	4,80
Enfants non aixois	
Enfants dont les familles n'ont pas présenté de justificatif de quotient familial CAF	
Instituteurs	
Repas occasionnels	

Tarif réduit

Enfants aixois dont le quotient familial est inférieur ou égal à 650 € et centre de loisirs	3,70
Ticket modérateur	1,90
Repas Foyer des Jeunes Travailleurs	5,40

. Les tarifs sont établis à partir de la présentation par les familles du justificatif de quotient familial produit par la CAF.

Après présentation du justificatif de quotient familial de la CAF et établissement du tarif, celui-ci sera applicable pour toute l'année.

. En cas d'inscription de l'enfant sans présentation de ticket, le tarif normal sera appliqué.

TARIFS DES GARDERIES SCOLAIRES

Garderie 1/2 heure	1,35
Garderie 1 heure	1,9

Abonnements Hebdomadaires (garderie)

Matin (de 7 h 20 à 8 h 20)	4,4
Midi (de 11 h 30 à 12 h 30)	4,4
Soir (de 16 h 30 à 17 h 30)	4,4
Soir (de 16 h 30 à 18 h 30)	6
Soir (de 16 h 30 à 19 h 00) (Garderie du Centre uniquement)	6,9
Retard	3,5

Garderie du Mercredi

(au Centre - 1 bd de Paris - ou à Lafin - 14 chemin des Marmillons)

Matin (de 7 h 30 à 12 h 30)	4,3
Après-midi (de 13 h 30 à 18 h 30)	4,3
Retard (de 18 h 30 à 19 h 00)	3,5

Petites vacances scolaires

(au Centre - 1 bd de Paris)

Matin (de 7 h 30 à 12 h 30)	4,4
Après-midi (de 13 h 30 à 18 h 30)	4,4
Retard (de 18 h 30 à 19 h 00)	3,5

SERVICES DES SPORTS

INSCRIPTIONS ET LOCATIONS DIVERSES

École Municipale des Sports

Droit d'inscription pour l'année scolaire 2010 / 2011

Enfant aixois	29,30
2 enfants aixois	42,40
Enfant des communes extérieures	54,80
2 enfants des communes extérieures	68,20
Enfant supplémentaire	10,70

École Municipale des Sports

Droit d'inscription pour l'année scolaire 2010 / 2011

si l'enfant est inscrit entre le 1er janvier et le 30 juin 2011

Enfant aixois	17,60
2 enfants aixois	25,50
Enfant des communes extérieures	33,00
2 enfants des communes extérieures	40,90
Enfant supplémentaire	6,40

Sports Vacances (Été) (droit d'inscription par enfant)

Semaine de 4 jours

1 enfant	64,00
2 enfants	107,60
3 enfants	161,40

Semaine de 5 jours

1 enfant	79,70
2 enfants	134,80
3 enfants	202,20

Les droits d'inscription pourront être remboursés sur présentation d'un certificat médical justifiant l'absence de l'enfant

**Location de gymnases, salles sportives et stades pour les associations non-aixoises
ou à but lucratif**

Tarif horaire	16,90
---------------	-------

Location de gymnases, salles sportives et stades pour les associations non-aixoises ou à but lucratif dans le cadre de stages supérieurs à 3 jours (hors salle de préparation physique municipale)

Tarif par jour et par stagiaire	1,75
---------------------------------	------

Location de la salle de préparation physique municipale pour les associations non-aixoises ou à but lucratif

Tarif horaire	34,70
---------------	-------

La location de gymnases, salles sportives, stades et salle de préparation physique municipale pour les clubs sportifs élités professionnels et les pôles France	Gratuite
---	----------

Pour information

CENTRE EQUESTRE GERE DANS LE CADRE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Tous ces tarifs sont TTC (5,5 %)

Cours chevaux

- Initiation et découverte (demi-heure)	10,00
- Enfants et adolescents jusqu'à 18 ans (heure)	14,50
- Adultes de plus de 18 ans (heure)	16,50
- Extérieurs de moins de 18 ans (heure, sans licence et cotisation)	16,50
- Extérieurs de plus de 18 ans (heure, sans licence et cotisation)	20,00

Cours poneys

- Enfants et adolescents jusqu'à 18 ans (heure)	12,50
- Tarif groupes (handicapés, collectivités, ...)	13,00
- Extérieurs (heure, sans licence et cotisation)	15,00

Pensions

(le prix de la pension comprend la nourriture, la paille, le foin et l'entretien du cheval)

- Cheval (par mois)	390,00
- Poney (par mois)	320,00
- Cheval brigade municipale (par mois)	200,00
- Location boxes chevaux de passage (par jour)	17,00

**SERVICES GÉRÉS
PAR L'OFFICE DU TOURISME**

Pour information

OFFICE DE TOURISME AIX-LES-BAINS

CD du 17.07.2009

TARIFS APPLIQUES POUR LE CAMPING ALP'AIX ** POUR 2010

Ouverture du 1er juillet au 30 septembre uniquement

Tarif / nuit appliqué de midi à midi

Saison (01/07 au 30/09)

Emplacements

Tente igloo	4,80
Simple sans électricité	6,10
10 ampères	9,40

Campeur

Adulte et enfant de plus de 12 ans	3,00
Enfant de 4 à 11 ans	1,90
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit

Divers

Animal	1,30
Véhicule supplémentaire	2,90
Tente supplémentaire	0,80
Garage mort sur 10 ampères (sauf juillet et août)	8,60

OFFICE DE TOURISME AIX-LES-BAINS

CD du 17.07.2009

TARIFS APPLIQUES POUR LE CAMPING SIERROZ *** POUR 2010

	Période 1 (15/03 - 31/05 et 01/10 - 15/11)	Période 2 (01/06 - 13/07 et 22/08 - 30/09)	Période 3 (14/07 - 21/08)
Emplacements			
Tente igloo	4,70	5,80	6,30
Simple sans électricité	5,80	7,30	8,00
6 ampères	8,00	9,20	10,50
10 ampères - eau - écoulement - TV	10,50	11,50	12,60
Campeur			
Adulte et enfant de plus de 12 ans	3,70	3,70	4,20
Enfant de 4 à 11 ans	2,10	2,10	2,90
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Divers			
Animal	1,60	1,60	1,60
Véhicule supplémentaire	3,70	3,70	3,70
Tente supplémentaire	1,10	1,10	1,10
Garage mort sur 6 ampères (sauf juillet et août)	8,00	9,20	-
Garage mort sur 10 ampères	10,50	-	-
(sauf juin, juillet, août et septembre)			
Dépôt par mois (d'octobre à avril)	30,00	-	-
Camping Car (Vidange, eau, recharge batterie)		5 € / forfait passage	

OFFICE DE TOURISME AIX-LES-BAINS

COTISATIONS PARTENAIRES OT

Cotisation HT dont photo

HOTEL 4*	500,00 €
HOTEL 3*	410,00 €
HOTEL 2*	340,00 €
HOTEL 1*	280,00 €
HOTEL NC	220,00 €
Forfait cotisation chambres >= 100	430,00 €
Forfait cotisation chambres > = 50	300,00 €
Forfait cotisation chambres > =20	120,00 €
Forfait cotisation chambres < 20	65,00 €
Majoration environs	60,00 €
RESIDENCES HOTELIERES	780,00 €
AGENCES IMMOBILIERES	780,00 €
MEUBLES ET GITES 1ère ligne	110,00 €
Meublé suppl. sur Guide Héb.	33,00 €
Majoration environs	60,00 €
Meublé suppl. sur internet	10,00 €
CHAMBRES HOTES	160,00 €
Majoration environs	60,00 €
CAMPINGS 3*	270,00 €
CAMPINGS 2*	250,00 €
CAMPING à la ferme	230,00 €
Majoration environs	60,00 €
AUBERGE DE JEUNESSE	295,00 €

OFFICE DE TOURISME AIX-LES-BAINS
CD du 17.07.2009

TARIFS 2010 APPLIQUES POUR LES MOBIL-HOMES DU CAMPING DU SIERROZ

Périodes	MERCURE 4/5 personnes					VENUS 2/4 Personnes			
	Tarif semaine	Tarif 3 semaine 2 pax	Tarif 3 semaines 4 pax	Tarif 3 nuits	Nuit sup.	Tarif semaine	Tarif 3 semaine 2 pax	Tarif 3 nuits	Nuit sup.
15/03/2010 au 09/04/2010	301,00	693,00	756,00	174,00	61,00	245,00	693,00	117,00	41,00
10/04/2010 au 30/04/2010	364,00	777,00	861,00	210,00	76,00	308,00	777,00	147,00	56,00
01/05/2010 au 02/07/2010	497,00	882,00	1 092,00	255,00	92,00	378,00	882,00	180,00	71,00
03/07/2010 au 27/08/2010	609,00	1 302,00	1 302,00			448,00	987,00		
28/08/2010 au 24/09/2010	497,00	882,00	1 092,00	255,00	92,00	378,00	882,00	180,00	71,00
25/09/2010 au 22/10/2010	364,00	777,00	861,00	210,00	76,00	308,00	777,00	147,00	56,00
23/10/2010 au 15/11/2010	301,00	693,00	756,00	174,00	61,00	245,00	693,00	117,00	41,00

**OFFICE DU TOURISME AIX-LES-BAINS
CENTRE DES CONGRES**

TARIFS Salles 2010 en EUROS H.T. - (TVA applicable 19,6 %)

Salle	½ journée	Soirée	Journée	2 jours	3 jours	Journée supplem.
AUDITORIUM – 1320 sièges	1 909	3 348	3 348	6 230	9 110	2 511
AUDITORIUM – 380 sièges	1 393	2 008	2 008	3 738	5 465	1 506
HALL D'EXPO	1 928	1 421	3 033	5 245	7 459	2 275
PARC poly – 1 module	267	334	379	691	1 025	284
PARC poly – 2 modules	825	717	1 339	2 366	3 392	1 004
PARC (25m2)	139	168	194	361	528	146
PARC (73m2)	222	277	332	611	945	248
PARC (80m2)	248	306	361	666	1 000	271
LAC – 1 module	139	168	194	361	528	146
LAC – 2 modules	267	334	379	691	1 025	284
LAC – 3 modules	825	717	1 339	2 366	3 392	1 004
LAC – 4 modules	1 052	905	1 668	2 894	4 122	1 065
PALACE – 1 module	267	334	379	691	1 025	284
PALACE – 2 modules	1 052	905	1 668	2 894	4 122	1 065
Bâtiment complet	4 080	2 470	6 597	11 631	16 664	4 947
Surface d'expo. (le m ²)			3			

Tarifs hors taxes

Journées de montage et de démontage facturées à 50 %

Majoration de 20 % les dimanches et jours fériés

TARIFS

Le prix de location des espaces de réunion est arrêté au jour de versement du premier acompte en fonction des tarifs de l'année en cours.

ESPACES POUR PAUSES ET RESTAURATION

(en lieu et place du tarif des salles)

- Pauses	par participant	1,06	€ HT
- Cocktails	par participant	1,06	€ HT
- Restauration	par participant	6,15	€ HT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Comprise dans le coût de location des espaces du Centre des Congrès, sur la base de 7 h par jour, soit de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17H30 .

Facturation des heures supplémentaires.

Taux horaire d'un technicien : 36,60 € HT

OFFICE DE TOURISME AIX LES BAINS

CD du 27.02.2009

TARIF SALLES DE SPECTACLES 2010

Théâtre du Casino, Auditorium du Centre des Congrès, Théâtre de Verdure

	Tout lieu confondu (Théâtre/Congrès/Théâtre de Verdure)		Théâtre du Casino		Auditorium congrès		Théâtre de Verdure			
	Associations Partenaires de la Saison Culturelle		Associations Aixoises, écoles de danse aixoises		Professionnels, associations non aixoises		Professionnels, associations non aixoises			
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1 Service (4 heures)	100,00	119,60	200,00	239,20	399,00	477,20	662,00	791,75	914,00	1 093,14
2 Service (8 heures)	200,00	239,20	399,00	477,20	798,00	954,41	1 292,00	1 545,23	1 827,00	2 185,09
Tarif spécifique partenaire					866,00	1 035,74	1 187,00	1 419,65	1 502,00	1 796,39
3 Service (12 heures)	299,00	357,60	599,00	716,40	1 197,00	1 431,61	1 943,00	2 323,83	2 699,00	3 228,00
Heure supplémentaire	21,00	25,12	26,00	31,10	32,00	38,27	32,00	38,27	32,00	38,27

Majoration : une majoration de 20 % est appliquée les dimanches et jours fériés.

Nota bene :

Toute réservation devra se faire en fonction d'un contrat de location et sera acceptée selon le planning géré par le service Animation

- La location du Théâtre de Verdure n'emporte pas la possibilité de repli systématique : cette option doit faire l'objet d'un contrat distinct.

OFFICE DE TOURISME AIX-LES-BAINS

CD du 27.02.2009

TARIFS APPLIQUES POUR LES SPECTACLES SAISON 2009/2010

du 01/09 année N au 30/06 N+1

Théâtre

Catégorie "Privilège 1"

Tarifs 1ère série

- Tarif normal	43,00
- Tarif réduit	41,00
- Tarif abonné	39,00

Tarifs 2ème série

- Tarif normal	39,00
- Tarif réduit	37,00
- Tarif abonné	35,00

Tarifs 3ème série

- Tarif unique 1	25,00
- Tarif unique 2	16,00

Catégorie "Privilège 2"

Tarifs 1ère série

- Tarif normal	53,00
- Tarif réduit	51,00
- Tarif abonné	49,00

Tarifs 2ème série

- Tarif normal	49,00
- Tarif réduit	47,00
- Tarif abonné	45,00

Tarifs 3ème série

- Tarif unique 1	35,00
- Tarif unique 2	16,00

Catégorie "à découvrir 1"

- Tarif normal	35,00
- Tarif réduit	30,00
- Tarif abonné	30,00
- Tarif moins 15 ans/étudiant	15,00

Catégorie "à découvrir 2"

- Tarif normal	20,00
- Tarif réduit	18,00
- Tarif abonné	18,00
- Tarif moins 15 ans/étudiant	15,00

Catégorie "Virtuoses du rire"

- Tarif normal	
- Tarif réduit	
- Tarif abonné	
- Tarif enfant -15 ans	

Catégorie "Jeune Public 1"

- Tarif normal	9,00
- Tarif abonné/réduit	8,00
- Tarif enfant	7,00
- Tarif groupes "famille"	7,00
- Tarif séance scolaire	6,00

Catégorie "Jeune Public 2"

- Tarif normal	12,00
- Tarif abonné/réduit	11,00
- Tarif enfant	10,00
- Tarif groupes "famille"	10,00
- Tarif séance scolaire	8,00

Commission de billetterie

- Pour billet inférieur à 15 euros	1,00
- Pour billet supérieur à 15 euros	1,50
- Adhésion Annuelle Abonnés	3,00

Réduit : Comité d'entreprise, groupes

Abonné : Ayant contracté un abonnement de saison

Enfant : moins de 15 ans

1ère série : Fauteuils d'orchestre, baignoires, premières loges

2ème série : Fauteuils de balcon, deuxièmes loges, fauteuils de galeries

3ème série : Amphithéâtre

TARIFS VISITES GUIDEES AVEC LES GUIDES CONFERENCIERS DU FIL DE L'EAU**PRIX FORFAITAIRE TTC (TVA 19.6%) PAR GROUPE****SAISON 2009/2010**

Durée visite	Semaine Français	Semaine Langue	Dimanche/Après 21h Français	Dimanche/Après 21h00 Langue	Jours Fériés Français	Jours Fériés Langue
2h00	85	92	117	124	150	156
3h00	122	132	171	180	219	229
4h00	155	167	219	232	284	296
5h00	187	203	268	284	349	365
6h00	219	239	316	336	413	432
7h00	251	274	364	387	478	500
8h00	284	310	413	439	543	568
9h00	316	345	461	491	607	636
10h00	348	381	510	542	672	704

RECONDUCTION DES TARIFS 2008

TARIF SCOLAIRE 2009/2010 : 70 euros pour une visite guidée de 2h00 en semaine (prix coûtant)

**Tarifs visites guidées – individuels
2010**

Visites	plein tarif	tarif Carte d'Hôte	tarif enfant
Thermes Nationaux Balade dans Aix Aix Belle Epoque	6 euros	5,40 euros	4,50 euros
Musée Faure 1h / 1 th	6,50 euros	5,80 euros	4,80 euros
Cimetière	7,5 euros	6,70 euros	5,60 euros
Promenade Littéraire	8 euros	7,20 euros	6 euros
Musée Faure	9 euros	8 euros	6,50 euros
Casino	9,50 euros	8,50 euros	7 euros
Palaces	10 euros	9 euros	7,50 euros
Amants du Lac	28 euros	25,20 euros	21 euros
Actualité au Musée Faure	4,60 euros		2,30 euros